

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 22 mars 2014

Validé par le Comité directeur le 18 octobre 2014

Adopté par l'assemblée générale le 21 mars 2015

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Le 22 mars 2014, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR, assisté de M. Bernard MORTELLIER, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.

Mme Madeleine DIEUDONNE et M. Joël POULAIN sont désignés Secrétares de séances

Présents

Comité directeur

Jean-Paul BAUDOIN, Valérie BERGER-CAPBERN, Chantal BURBAUD, Madeleine DIEUDONNE, Hélène EDIAR, Michel EDIAR, Dominique ETIENNE, Mathieu GAGNOT, Laurent LAINE, Mathieu LEMERCIER, Ludovic MAILLARD, Etienne MOREY, Bernard MORTELLIER, Ulrich PECHSTEIN, Joël POULAIN, Sandrine TAISSON, Thierry VERMEERSCH
(absent : Vincent FREY)

Responsables de commission

Franck DECHAVANNE, Alain GUILLON

Direction technique nationale

Marie-Violaine PALCAU (DTN), Bernard DAHY (Adj.DTN), André HERMET (CTS), Simon LEROY (CTS).

Personnel fédéral : Nathalie MATTON, Valérie SCHVARTZ, Gabrielle PARFAIT

Commissaire aux comptes : Aymeric JAMET (cabinet Auréalys)

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

Vérificateurs aux comptes : Christophe DODIN, Michel CHARIAU

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales

Daniel ROLLET, Olivier DORLAC

Membres de la Fédération invités

Edmond SZECHENYI et Jean-Paul TERS, Présidents d'honneur

Dominique BRET et Stéphane RUFFIO

Représentants des associations affiliées présents (35) désignés par leur ligue et représentant des membres associés désigné par le collège (1) :

Alsace (1)	Yves CARU
Aquitaine (3)	Joël FIEVET, Mickaël PARZYCH, Sylvine BROUTE
Auvergne (1)	Evelyne CAMARROQUE
Bourgogne (2)	Benjamin CLEMENT-AGONI, François JOVIGNOT
Bretagne (2)	Daniel POËDRAS, Joël LE COZ
Centre (1)	Olivier BOISSEAU
Champagne-Ardenne (1)	Simon BLUM
Côte d'Azur (1)	Olivier BENEVELLO
Franche-Comté (2)	Jean-Michel LEDI, Philippe LAURENT
Ile-de-France (4)	Dominique BRET, Gilbert MARTIN, Michel HUET, Jean-Claude CLAVAL
Languedoc-Roussillon (1)	Valérie DELHOTAL
Lorraine (2)	Anne OBSTETAR, Céline LEMERCIER
Midi-Pyrénées (2)	Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN
Nord-Pas-de-Calais (1)	Philippe L'HUILLIER
Normandie (1)	Jean-Pierre CALANDOT
Picardie (1)	Bertrand PATURET
Poitou-Charentes (1)	Carole COLES
Provence (2)	Jean-Daniel ANDRE, Fabrice BALP
Rhône-Alpes (6)	Jean-Philippe STEFANINI, Michel DEVRIEUX, Carole BARRIER, Béatrice BONACCHI, Camille GINTZBURGER, Guillaume BARTHEL
Membres associés (1)	Yann MAREIGNER

9h00 - Ouverture de la 50^{ème} Assemblée Générale

1. Quorum

Au 31 décembre 2013, la FFCO comptait 8 252 licenciés autorisant statutairement 40 représentants détenant 173 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant une voix.

Toutes les ligues, sauf celles du Limousin et du Pays-de-la-Loire, sont présentes (malgré quelques absents), le collège des membres associés est représenté : soit 36 représentants sur 41 et 159 voix/174 possibles

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

2. Introduction

Michel EDIAR souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale AG 2013

Aucune observation n'est formulée.

Vote 1 : adopté à l'unanimité.

4. Rapport moral du Président (Michel EDIAR)

Aucun commentaire à l'issue de la lecture de ce rapport.

5. Rapport de gestion du Trésorier (Mathieu LEMERCIER)

Résultat 2013 excédentaire de 77,766€ (ce qui correspond à 28 jours de fonctionnement).

Baisse des recettes de 2,74%, mais augmentation des recettes des licences (4%) ; partenariats Sport- Ident Noname et AirXtrem.

Dépenses : fonctionnement stable, légère baisse de 2%, haut niveau maîtrisé

Analyse du bilan financier : fond de roulement 320.251€ au 31/12/2013.

Trésorerie : 390.582€ soit 181 jours assurés au 31/12/2013.

Perspectives 2014 : petite baisse de la subvention ministérielle.

Questions de la ligue Rhône-Alpes (Michel DEVRIEUX)

- actions non-réalisées ?

Réponse du trésorier : surtout sur le poste communication

- manque d'accompagnement financier des activités CO à VTT et CO à skis (déplacements).

Réponse de la DTN : certaines participations comme aux Coupes du Monde ne sont pas prises en charge (sauf petite partie d'aide personnalisée).

Remarque de la ligue Provence (Daniel ANDRE) : mieux assurer certaines actions afin de répartir l'excédent en 2014.

Souhait d'arriver à l'équilibre.

6. Rapport de l'Expert-comptable M. David GEOFFROY (SOPRECA)

Constatant l'amélioration des travaux comptables, il remercie notre trésorier qui s'est bien formé pour remplir au mieux son rôle et notre comptable, efficace.

Situation très saine, en évolution favorable depuis 3 ans, les possibilités d'actions se renforcent mais il convient de rester prudent.

Les recettes ont évolué en bien et la Fédération dépend de moins en moins de la puissance publique.

L'évolution des subventions : passées de 50% à moins de 33% en quelques années, nous avons accru nos ressources propres en conséquence.

Il faut continuer sur cette voie.

7. Rapport du Commissaire aux comptes M. Aymeric JANET (AUREALYS)

L'audit réalisé montre que les comptes sont réguliers et sincères. Pas d'observation sur la concordance des comptes et du rapport de gestion.

Aucune convention

8. Rapport des vérificateurs aux comptes

MM. Christophe DODIN et Michel CHARIAU ont procédé aux vérifications des opérations comptables et des différents livres, voici 15 jours, en présence de Mathieu LEMERCIER et de Valérie SCHVARTZ. De même que lors de contacts téléphoniques avec la comptable Valérie SCHVARTZ.

Les comptes sont tenus avec une grande rigueur et un contrôle efficace des dépenses.

Remarques : 25% des demandes de remboursement sont inexactes (utiliser les derniers formulaires) ; procédures de signatures à affiner. Bons comptes-rendus des réunions de BD et CD, à reproduire pour les réunions des commissions. Ils proposent de donner quitus au Trésorier pour la gestion des comptes de la FFCO.

9. Vote sur les éléments financiers

Vote 2 : Rapport de gestion 2013 : 157 pour, 2 abstentions / 159 - **Adopté**

Vote 3 : Excédent de 77.765,95 € affecté à la ligne " Report à nouveau " : 146 pour, 13 abstentions / 159 - **Adopté**

Vote 4 : Election des vérificateurs aux comptes 2014

Deux personnes se présentent :

Huguette BOUSQUET	156/159	Elue
Christophe DODIN	156/159	Elu

10. Rapport d'activités du Secrétaire Général (Bernard MORTELLIER)

Films et vidéos par notre photographe (Loïc LAGARDE) que l'on remercie

Puis présentation de l'activité de chaque commission

Ligue Provence (Daniel ANDRE)

- Qu'en est-il du changement du nom « FFCO » et du logo ?

Réponse du SG : un groupe de travail a été formé pour la nécessité de changer de nom et de logo. Après concertation avec les structures, il a été décidé de ne rien changer. Nom « connu et reconnu ! ».

- Dossiers de candidature : changement de calendrier urgent pour 2016, sinon report en 2017

Réponse : vu le retard pris sur la réforme du calendrier, il a été décidé de reporter l'application en 2017. Discussions aux cours de l'année 2014 pour une présentation lors de l'AG 2015.

Ligue Rhône-Alpes (Jean-Philippe STEFANINI)

- La communication en zone ne remplace pas les échanges en AG FFCO.

Réponse : Toutes les réunions effectuées tout au long de l'année avec nos structures, toutes nos entrevues lors des diverses rencontres sur les lieux de compétitions ne remplaceront jamais nos échanges en assemblée générale annuelle (FFCO). Cette journée est dédiée à un exposé de l'année passée – c'est à cette occasion que les échanges d'opinions sont énoncés. Rien ne vaut des échanges interligues, interzones, fédérales. Chacun peut apporter avec ses opinions une pierre à l'édifice.

Ligue Midi-Pyrénées (Jean-Louis BLEIN)

- Avoir un contenu clairement défini à l'avance, des débats, des comptes-rendus de réunions des présidents de ligue et des réunions de zone

Ligue Rhône-Alpes (Jean-Philippe STEFANINI)

- Dommageable de déclarer très tard nos événements WRE pour que les conseillers IOF puissent agir sur place.

Réponse : on était en attente d'un document IOF de rénovation des WRE et des quotas, arrivé en novembre 2013 : 3 sprints et 3 événements forêt à définir pour la saison 2014. De plus, nous voulions privilégier les courses auxquelles participent les sportifs français.

- (Michel DEVRIEUX) : la ligue RA joue le jeu (taxes et Pass'O) et trouve dommage la publicité du CD33 qui ne respecte pas la charte FFCO.

Ligue Centre (Olivier BOISSEAU)

- Raids-orientation et rand-orientation organisés par des associations non-affiliées.

Ligue Rhône-Alpes (Michel DEVRIEUX)

- De bons outils de communication, quelle prise en charge FFCO des frais de port possible ?

Réponse Hélène EDIAR : Prise en charge des frais de port pour les 5 j de France. Un kit par ligue serait utile.

Intervention de Bertrand PATURET (ligue Picardie) : Besoin d'avoir des supports de communication à la charte fédérale déclinés pour les organes déconcentrés

Vote 5 : Rapport d'activités : 143 pour, 3 contre, 13 abstentions /159 – **Adopté**

11. Remise des médailles de la Jeunesse et des sports

Mme Dominique BRET et M. Stéphane RUFFIO, médailles d'argent, remises par M. Jean-Paul TERS, président d'honneur de la FFCO.

Levée de la séance, pause « déjeuner ».

12. Rapport de la DTN

Marie-Violaine PALCAU fait le point des conventions avec le Ministère des sports :

Convention cadre : en 2013 : 10 CTS pour une convention cadre 2009-2012 à 9 CTS. En 2014 : perte d'1 poste de CTS pour atteindre 9 CTS.

Convention d'objectif : baisse de 6% de la subvention globale (baisse de 7% sur HN et 11 % sur l'action santé).

Puis présentation du bilan de la DTN pour chacune des actions inscrites dans la convention d'objectifs 2013 signée avec le Ministère des Sports

Points sur les indicateurs ministériels généraux

Augmentation de 3,7% des licences – licences féminines stables à 37% - augmentation de 1% des licences pour les plus jeunes. Pas de développement significatif pour les emplois (1 emploi avenir), ni pour les actions envers les publics prioritaires.

Emplois d'avenir : (JL. BLEIN) : 1 emploi en Aveyron, possibilités de formation avec la FFCO à préciser.

Promotion du sport pour le plus grand nombre

1900 cartes de CO recensées (amélioration des déclarations en particulier en RA) soient 4900 km², 81 écoles de CO déclarées, 260 diplômes délivrés : la formation fédérale est toujours importante.

Développement du sport de haut-niveau

Les équipes de France : La France est 7^{ème} nation mondiale (cat. senior) en 2013 en CO à pied comme en CO à VTT.

Objectif DTN : maintenir au moins ce rang et poursuivre le développement de la relève. 200 jrs de stage en 2013.

Thierry Gueorgiou est champion du monde Longue Distance (11^{ème} titre mondial) et vice-champion du monde Moyenne Distance.

Cédric BEILL est quadruple champion du monde junior (MD, LD, Sprint et relais).

Le parcours de l'excellence sportive : le PES est validé pour 2014-2017 :

- Evolution des pôles : fermeture du pôle Espoir Dijon – ouverture du Pôle France Jeune à Clermont-Ferrand.
- les SLE sont définies comme structures d'accès au HN (Aides au niveau régional).
- le RDE : réseau de développement des espoirs et les groupes ligues sont définis comme dispositifs d'accès au HN.

Le suivi médical réglementaire

Taux de suivi du SMR (médical) insuffisant chez les espoirs, rappels effectués et nouvelle procédure de suivi mise en place pour 2014.

Ligue Rhône-Alpes (Michel DEVRIEUX et Franck DECHAVANNE)

- Retard au niveau des relais,

Réponse DTN : manque de développement des relais hors CFC et CNE. L'organisation de relais est à favoriser au niveau ligue et/ou zone.

Pour pallier ce manque, la préparation aux relais en stage national et lors des RDE, est une priorité de la DTN et ce depuis 2010. On commence à en voir les effets chez les jeunes (cadets).

- L'argent va manquer pour certaines structures allant vers le HN comme des groupes ligue. Comment aider une section sportive CO ?

Réponse DTN : Les dispositifs inscrits dans les PES comme accès au HN sont les « groupes ligues » (ou CREF) et les RDE ; les structures d'accès au HN sont les SLE. Les aides sont à chercher au niveau local.

Les sections sportives dépendent entièrement du Ministère de l'Education Nationale et ne sont pas reconnues par le Ministère des sports. Une section sportive doit conventionner avec une SLE pour intégrer l'accès au HN (entraînements quasi-quotidiens) ; Les régions (dont dépendent les lycées) peuvent soutenir ces SS.

Le site fédéral va être mis à jour des documents sur le PES 2014-2017 nouvellement validé.

Remarque de Stéphane RUFFIO

- Utilisation de terrains qu'il faudrait préserver pour une compétition de niveau international.

Réponse : ce sont des lieux publics, à geler seulement si projet d'organisation à court ou moyen terme (cela se fait au moment du dépôt de candidature).

Action 3) Prévention et sport santé

Ligue Bretagne (Daniel POEDRAS) : nous avons des handicapés pratiquants en Bretagne, comment les licencier ?

Réponse : les titulaires d'une licence sport-adapté ou handicap, peuvent obtenir une licence FFCO à un tarif préférentiel

13. Points Financiers (Mathieu LEMERCIER)

1 - Budget prévisionnel 2015

Recettes : 1 091 023 € dont 343 000 € du Ministère (31%)

Dépenses : diminution des frais de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes ; formation complémentaire de notre comptable avec une augmentation de salaire.

Ligue Rhône-Alpes

- JP.STEFANINI : incidence de la nouvelle licence sport-santé. Simulation de perte de 30% de licenciés adultes à 11tb migrant vers des licenciés à 8tb (il faudrait 565 nouveaux licenciés SS pour équilibrer).

- M.DEVRIEUX : pourquoi un coût relativement élevé, donc peu attractif pour cette nouvelle licence.

Réponse : limiter le risque.

Ligue Provence (D.ANDRE)

- mise en œuvre de nouvelle licence prématurée.

- le Pass'O chronométré à 2tb

Réponse de M.EDIAR : 75% restent en local, 25% va à la FFCO.

- la licence étudiant à prévoir pour 2016 ne doit pas être trop élevée.

L'augmentation du taux de base a été décidée à la dernière AG de 2% entre 2014 et 2015.

Augmentation du taux de base, 2 ans avant, pour 2016 + 1 %

Ligue Rhône-Alpes

- Avec le pass'o chronométré à 2tb, on va faire fuir des licenciés qui vont quitter la licence annuelle (le certificat médical de non-CI à la compétition est obligatoire).

Ligue Picardie (B.PATURET)

- Ceux qui ont un Pass'Orientation compétition devraient courir sur un circuit différent des licenciés (enlever une balise du circuit). Dans le règlement fédéral, il peut courir sur un circuit de son choix. La santé ne se retrouve pas dans un circuit chronométré.

Ligue Provence (D.ANDRE)

- Remplacer les Pass'O chronométré par la nouvelle licence Sport-Santé (qui n'est pas assez avancée).

Ligue Rhône-Alpes

- une licence santé ne devrait donner accès à aucune compétition chronométrée, elle ne correspond pas à l'attente.

Réponse (M.EDIAR) : la nouvelle organisation des licences a été étudiée depuis 2 ans par la nouvelle équipe au regard de ce qui se passait dans les régions et a été présentée en conseil de zones, de ligues.

La création des circuits des couleurs et d'une licence associée avec un niveau de limité de pratique font partie intégrante du projet fédéral 2014-2017.

Réponse (V.BERGER-CAPBERN) : un circuit jaune chronométré pour un adulte (la licence Sport-Santé est sans CN) n'a pas de but compétitif.

Vote 6 : budget prévisionnel 2015 : 106 pour, 35 rejets, 18 abstentions /159

- **Adopté**

Vote 7 : création de la licence Sport-Santé : 75 pour, 70 contre, 13 abstentions, 1 blanc /159

- **Adopté**

Vote 8 : création du Pass'O chronométré : 46 pour, 95 contre, 18 abstentions / 159

- **Rejeté**

2 - Proposition d'évolution des tarifs

Résolution financière : proposition d'augmentation du taux de base 2016 à 6,03€ (+ 1% de 2015)

Vote 9 : 123 pour, 21 contre, 15 abstentions /159 - **Adopté**

3 - Modifications du règlement financier

La délégation de notre comptable générale serait augmentée de 500 à 1000€ (gain d'efficacité pour les virements).

Remboursements de frais : La comptabilité des heures bénévoles doit être estimée (acteurs agissant pour le compte de la fédération), déplacement compris : modification de la fiche de frais.

Augmentation du tarif de nuitée : sur Paris de 70 à 80 € et en province de 60 à 62 €.

Vote 10 : 155 pour, 3 abstentions, 1 blanc /159 - **Adopté**

14. Les circuits de couleur (Mickaël PARZYCH)

Action fédérale testée par la ligue d'Aquitaine :

2 types de circuit : longue et moyenne distance pour confirmés et pour apprentissage.

Distances adaptées pour les formats MD et LD

Définis par un format de course et une distance.

Un responsable sportif de club pour guider les nouveaux sur le choix du circuit.

Pas d'objectif de compétition sur les régionales, prises plutôt comme des entraînements.

Trouver un classement simple. La ligue d'Aquitaine met à disposition son expérience.

A étudier par DTN : cas du sprint, technicité noire, définition des distances selon le terrain, nombre de circuits.

Circuits de couleur pour l'entraînement des sportifs de haut niveau.

Débat sur certains points :

Q. : Comment éviter que quelqu'un parte sur un circuit trop difficile ou trop long pour lui ?

R. : Pour les jeunes, correspondance avec les balises de couleur. On pourrait mettre des garde-fous avec le CN.

Q. : La distance est-elle vraiment plus pertinente que le temps de course ?

R. : Sans préciser une catégorie, on ne peut définir une vitesse de course.

GEC circuit couleur : nommer les circuits avec la couleur et des catégories si l'on veut

Q. : comment savoir dans les résultats de quelles catégories sont les coureurs ?

R. : Créer chaque catégorie dans chaque circuit.

Au mois de juin, le CD va valider un document de travail pour l'aide à la mise en place.

Réunion d'infos envisagée pendant la semaine fédérale, lancement de la communication des circuits de couleur.

15. Questions des ligues

Ligue Rhône-Alpes

question 1 - Changement de nom de la FFCO : ce n'est plus d'actualité.

question 2 - RC et expérimentation circuits de couleur, risque juridique : corriger le début du RC (et voir Art 8.4) et adapter les règlements ligue.

question 3 - Quel soutien FFCO a une SLE : aide pour la cartographie, matériel ou autre action facturée.

question 4 - Représentativité des licenciés individuels (hors club) : modification des statuts en AG extraordinaire à faire l'an prochain.

question 5 - La CO à ski, WSOC 2017 : le CD fédéral a décidé de ne pas donner suite à ce dossier.

question 6 - Disparité des raids : nouveau règlement à finaliser pour cet été.

question 7 - Semaine fédérale 2014 trop tardive : autorisation d'absence pour les seuls SHN. Autrement demande individuelle d'absence au chef d'établissement.

Ligue Poitou-Charentes

question 1 - Licence sport-santé : précisions lors de la délivrance.

question 2 - Inscriptions circuits de couleur : par circuit, question sans objet.

question 3 - Coût licence sport-santé : pas excessif

Ligue Midi-Pyrénées

question 1 (arrivée hors délai) - Pérennisation des courses à étape (5 jours de France...) : groupe de travail mis en place.

16. L'Assemblée Générale 2015 aurait lieu le 21 Mars.

Le Président remercie les participants et clôture l'AG à 17h30.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER